



DOSSIER D'ADHÉSION

2022
ÉDITION

L'UNAT EN QUELQUES MOTS

- L'Union Nationale des Associations du Tourisme et de plein air est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1920
- L'UNAT représente et défend les acteurs touristiques de l'économie sociale et solidaire.
- Cette association contribue à rendre les vacances accessibles au plus grand nombre.

10 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À L'UNAT BFC

- Etre **acteur** du développement touristique auprès des collectivités et des territoires.
- **Bénéficiaire** de services proposés par les réseaux régionaux et nationaux de l'UNAT (services techniques, administratifs et juridiques).
- L'UNAT offre le service de la **garantie financière** à ses membres, il s'agit du Fonds Mutuel de Solidarité (FMS). Ce fonds a pour objet de permettre aux associations, aux Fédérations ou Unions ayant une activité relevant du Tourisme Social et Solidaire (TSS), ou autres structures de l'Economie Social et Solidaire (ESS), et membres de l'UNAT Nationale ou d'une UNAT en région, de se justifier d'une garantie financière dans le cadre de l'immatriculation auprès d'Atout France.
- **Créer du lien** entre les membres et développer des synergies grâce à notre dynamique associative.
- **Participer à la réflexion** dans le cadre du dossier d'intérêt général qu'est le tourisme pour tous en Bourgogne Franche-Comté.
- Etre **informé** de l'actualité du tourisme et figurer en bonne place sur les **supports de promotion** réalisés par l'UNAT Bourgogne Franche-Comté et ses partenaires.
- Bénéficiaire de **formations** organisées au sein du réseau.
- **Participer à des webinaires** afin de bénéficier d'un espace d'échanges et de coopération collectifs au sein de notre organisation.
- **Bénéficiaire d'une expertise** transversale afin de permettre à chaque association de rester dans une logique d'innovation, de prospective et de projets.
- Disposer des publications de notre réseau afin de consulter en permanence de véritables **outils d'accompagnement**.

BULLETIN D'ADHÉSION

MONTANT DES COTISATIONS

Nombre d'équipements gérés par l'association dans la région	Pour les Associations Nationales*		Pour les Associations Régionales*	
	COTISATION		COTISATION	
Asso Non gestionnaire	400 euros		400 euros	
Asso gérant de 1 à 3 équipements	450 euros		450 euros	
Asso gérant de 4 à 6 équipements	500 euros		500 euros	
Asso gérant de 7 équipements et +	600 euros		600 euros	

**les 131 euros à reverser à l'UNAT nationale sont inclus dans ces montants*

ADHÉSION 2022

- Je souhaite adhérer à l'UNAT BFC pour l'année 2022
- Ci-joint un chèque de€ à l'ordre de **UNAT Bourgogne Franche Comté**
à adresser à : UNAT BFC, 2 rue des Corroyeurs 21000 Dijon

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

Nom de l'Association:

Nom du Dirigeant:

Nombre de salariés: N° SIRET:

Adresse:

CP: Ville:

Téléphone: Mail:

Fait à Le

Signature